

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à douze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. GUYON Jean Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2026.

Présents : M. GUYON Jean Claude, Maire, Mme MONNEAU Christelle 1^{ère} adjointe, M. COURET François 2^{ème} adjoint, M. BEAUFILS Bernard, Mmes IMBERT Sylvie, MAILLOCHON Céline, RALET Corlye.

Absents et représentés : M. LOUIS Eric a donné pouvoir à Mme RALET Corlye, Mme LOUIS Magalie a donné pouvoir à M. GUYON Jean Claude, Mme POUPART Marie-Anne a donné pouvoir à Mme MAILLOCHON Céline, M. LIAGRE Philippe a donné pouvoir à M. COURET François.

Secrétaire de séance : Mme RALET Corlye.

x x x x x x

A l'ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
2. Election d'un délégué et de trois suppléants pour les élections sénatoriales
3. Questions et informations diverses

✓ Dossier 1 : **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 17 avril 2026 à l'unanimité ;

✓ Dossier 2 : **Election d'un délégué et de trois suppléants pour les élections sénatoriales**

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants pour les communes de la Haute-Vienne pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 et précisant le mode de scrutin,

Le bureau est composé de M GUYON Jean Claude, président, par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. BEAUFILS Bernard, Mme IMBERT Sylvie, Mme MAILLOCHON Céline et Mme MONNEAU Christelle membres.

Le scrutin est ouvert à 12h30.

ELECTION DU DELEGUE

Le Président a ensuite invité les membres présents, à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du délégué.

A obtenu au premier tour de scrutin

M. GUYON Jean Claude ----- 11 voix

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU DELEGUE

M. GUYON Jean Claude né le 19/03/1978 à LES ULIS (91) domicilié 6 Jagon 87160 ST GEORGES LES LANDES

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection des suppléants.

Ont obtenu au premier tour de scrutin

1^{er} suppléant : Mme IMBERT Sylvie----- 11 voix

2^{ème} suppléant : M. COURET François ----- 11 voix

3^{ème} suppléant : Mme MONNEAU Christelle ----- 11 voix

PROCLAMATION DE L'ELECTION DES SUPPLEANTS

Mme IMBERT Sylvie née le 23/04/1966 à MAGNAC-LAVAL (87) domiciliée 2 La Chardière 87160 ST GEORGES LES LANDES

A été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. COURET François né le 13/05/1975 à MAGNAC-LAVAL (87) domicilié 14 Jagon 87160 ST GEORGES LES LANDES

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme MONNEAU Christelle née le 12/01/1979 à MONTMORILLON (86) domiciliée 7 Champagnac 87160 ST GEORGES LES LANDES

A été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Délibération 2026-28 transmise à la Préfecture avec les documents électoraux.

✓ Questions et informations diverses :

- Prochaine réunion vendredi 12 juin 2026.

Clôture à 12h40

